
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 31 DEC 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19- 0920 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de trois (03) élèves Conservateurs Restaurateurs de Musée, session 2019.

Ce sont :

CONSERVATEURS RESTAURATEURS DE MUSÉE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BANGOU NINDIA MARC	000076	B4867165	25/04/89
2	KABORE LARBA NOMWENDE	000222	B10071262	31/12/91
3	NIGNAN BIBA	000272	B2684260	19/09/85
4	OUEDRAOGO WENDPAGNAGDE CHEICK SIDI	000357	B11085141	04/08/88
5	PAYAO SIDBEWENDIN RENE	000348	B11064096	13/01/90
6	ROAMBA ALASSANE	000049	B5214196	08/01/92
7	SALGO ISSAKA	000073	B2400284	22/12/89
8	SOMDA ALBERT	000008	B3467462	03/08/89
9	ZEBE HOUSSENI 2EME JUMEAU	000171	B8936611	07/02/84
10	ZOURE SOULEYMANE	000198	B4259140	30/12/90

Arrêté la présente liste à 10 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

CONSERVATEURS RESTAURATEURS DE MUSÉE

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

